



CAC

Cellule d'Appui et de Coordination de la réforme éducative

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2023 (Mars à Décembre 2023)

Mars 2023

Sommaire

1. Contexte et justification	3
2. Missions de la CAC	4
3. Méthodologie de travail.....	5
4. Axes du Plan de Travail Annuel.....	5
5. CADRE LOGIQUE DU PLAN DE TRAVAIL	6
6. MATRICE DE PLANIFICATION DU PLAN DE TRAVAIL 2023	8
Composante 1: Planification, Suivi-Evaluation du Programme PRSEP	8
Composante 2: Communication, Concertation et renforcement des capacités.....	10
Composante 3 : Coordination de la mise en œuvre du Pacte de partenariat et Partenariat	11
Composante 4 : <i>Coordination et gestion de la CAC et du Programme PRSEP</i>	14
7. Estimation des moyens financiers à mettre en œuvre en 2024	17

1. Contexte et justification

Depuis plus d'une dizaine d'années, la Côte d'Ivoire connaît un nouvel essor économique. Des progrès sont constatés dans le secteur de l'éducation avec le taux brut d'accès au primaire qui est passé de 97,8% en 2013-2014 à plus de 100% (102,48%) en 2021-2022 avec la parité filles-garçons ; le taux d'achèvement du primaire qui est passé de 60,4% en 2013-2014 à 78,4% en 2021-2022. Malgré cela, des efforts restent à faire, si le pays veut atteindre les ODD, notamment en matière de capital humain ou d'égalité des sexes. Car, l'indice du capital humain (ICH) de la Côte d'Ivoire reste faible avec de faibles performances et de grandes disparités dans les résultats en matière d'éducation et de santé entre les groupes socio-économiques. Pour preuve, le rapport sur le développement 2020 du PNUD indique que la valeur de l'ICH de la Côte d'Ivoire pour 2019 s'établit à 0,538 ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible » et au 162^{ème} rang parmi 189 pays et territoires.

Ainsi, l'amélioration de la qualité du capital humain de la Côte d'Ivoire demeure importante compte tenu, notamment, de la jeunesse et de la croissance rapide de sa population. C'est pourquoi, le 2^{ème} pilier du Plan National de Développement (PND 2021-2025) met l'accent sur le « Développement du capital humain et la promotion de l'emploi ».

Lancés le 19 juillet 2021, les Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) visent à générer des solutions durables, consensuelles et contextuelles face aux défis de l'éducation afin de poursuivre cet amélioration de la qualité du capital humain.

Entre juillet 2021 et avril 2022, les EGENA ont offert un cadre exceptionnel de concertation qui ont abouti* à la construction d'un nouveau pacte social autour d'une école d'excellence, réaffirmant ainsi l'importance des enjeux éducatifs et inscrivant, dans la transparence, la réussite de l'apprenant au cœur de toutes les actions éducatives.

L'organisation des EGENA, au-delà des résultats et de leur exploitation suggère une anticipation sur le futur cadre institutionnel, les modes de gouvernance et le choix des hommes et des femmes qui devront préparer et porter les réformes, qui en découleront.

Le MENA s'est engagé à construire un système éducatif amélioré avec une gestion et un leadership efficient et efficace et à promouvoir l'accès de tous les enfants et adultes à une éducation de qualité, équitable et inclusive. Dans cette perspective, le MENA s'appuiera sur 5 axes interdépendants qui conduiront aux changements nécessaires : les politiques en matière d'éducation, la coordination institutionnelle, les ressources humaines et matérielles, le financement et l'utilisation de données probantes.

Ainsi, le cadre des Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, les consultations organisées appellent à la nécessité de créer, au sein du MENA, un secrétariat technique / cellule de pilotage et de coordination, dont la vocation sera de veiller à la cohérence de l'action ministérielle en assurant la capitalisation, la coordination administrative entre les directions générales et l'animation territoriale dans les domaines relevant de sa compétences mais également pour être une « porte d'entrée », sorte de « guichet unique » pour tous les partenaires qui souhaitent appuyer la politique du MENA.

L'arrêté n°0013 / MENA / DAJC du 20 mars 2023 porte institution, attributions, composition et fonctionnement de la Cellule d'Appui et de Coordination de la réforme de l'éducation, dénommée CAC. La CAC est transitoire et à terme évoluera pour devenir un Secrétariat d'Appui à la Coordination (SAC).

Cette cellule est chargée de suivre et évaluer les décisions pour impulser la mise en œuvre de la réforme éducative, notamment celle issue des Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA).

Conformément aux exigences de bonne gouvernance, la CAC s'est engagée à se doter d'un Plan de Travail Annuel se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan de Travail Annuel (PTA). Ce Plan de travail retrace l'ensemble des activités qui seront menées la CAC, au cours d'une annuel, en appui aux priorités nationales déclinées dans (1) le Plan Sectoriel de l'Education, (3) les orientations ministérielles et (4) dans ces attributions.

Il vise également l'opérationnalisation de la Matrice Opérationnelle des EGENA, des Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire, pour ce qui relève du sous-secteur Education Nationale et Alphabétisation.

2. Missions de la CAC

L'arrêté n°0013 / MENA / DAJC du 20 mars 2023 porte institution, attributions, composition et fonctionnement de la Cellule d'Appui et de Coordination de la réforme de l'éducation, dénommée CAC, veille à la cohérence de l'action ministérielle en matière de politique éducative et de partenariat. Elle est l'interface des Partenaires Techniques et Financiers avec le MENA.

A ce titre, elle :

- Coordonne les apports extérieurs en faveur du MENA et apporte un appui à la mobilisation des ressources ;
- Elabore, en concertation avec les autres services du MENA, les programmes de coopération et assure la coordination entre les Directions / services rattachés et les Partenaires Techniques et Financiers ;
- Valide les intentions de financement des partenaires en s'assurant de la cohérence des objectifs de leurs contributions avec la politique du MENA ;
- Supervise l'élaboration des plans d'actions des structures de mise en œuvre et s'assure de la conformité des activités définies avec le plan d'opérationnalisation de la réforme ;
- Contribue au renforcement des capacités des services centraux et déconcentrés et engage des réflexions stratégiques en liaison avec les Directions et Services rattachés pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre de la réforme ;
- Met en place un dispositif de suivi-évaluation des résultats et des activités des programmes mis en œuvre ;
- Suit l'exécution des programmes de coopération à travers des rapports annuels et organise une revue périodique de la mise en œuvre de la réforme ;
- Contribue à une gestion efficace des connaissances générées dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, des programmes et des actions du MENA ;
- Facilite la communication entre les parties prenantes afin de garantir une bonne circulation de l'information sur la mise en œuvre des plans d'actions et des réformes et des résultats obtenus ;
- Assure toute autre mission instruite par le Ministre.

3. Méthodologie de travail

Pour réaliser ce Plan de Travail Annuel, La CAC a examiné le cadre de référence de son champ d'activités, à savoir l'arrêté 013 du 20 mars 2023 portant....., et a procédé à la collecte et à la consultation de plusieurs documents, notamment :

- La matrice opérationnelle des EGENA ;
- Le document du Programme PRSEP ;
- Le Pacte de Partenariat pour la transformation du Système éducatif ;
- La note d'orientation n°1 pour l'élaboration du Plan de Travail Annuel de la CAC.

4. Axes du Plan de Travail Annuel

Le Plan de Travail Annuel 2023 (premier du genre pour la CAC), se décline selon quatre axes ou composantes qui sont :

- Planification, suivi et évaluation de la mise en oeuvre du Plan de Convergence ;
- Communication, concertation et renforcement capacités ;
- Coordination de la mise en oeuvre du Plan de Convergence et partenariats ;
- Coordination et gestion de la CAC.

Ce plan de travail s'articule autour des rubriques suivantes :

- Cadre logique du plan d'actions biennal 2023-2024
- Matrices de planification des résultats à atteindre en 2023 qui présente de façon synthétique a) les axes d'intervention, b) les résultats attendus, c) les indicateurs de résultat, d) les actions/activités à mener, e) les budgets esimés et f) les sources de financement possibles.
- Tableau récapitulatif des moyens financiers à mettre en oeuvre

Dans l'optique de renforcer le système pérenne de suivi-évaluation de la CAC axé sur les résultats, le Secrétariat Exécutif a amorcé la démarche devant lui permettre de se doter d'un tel système. C'est ainsi qu'au cours de la même année, la planification annuelle de la CC a progressivement muter vers l'approche de Gestion axée sur les résultats (GAR) en vue d'apporter les changements souhaités. Pour chaque composante sus-présentée, des résultats escomptés ont été formulés sur la base des axes d'intervention, et ont ensuite permis d'élaborer des indicateurs y relatifs.

Enfin, pour garantir la mise en oeuvre de Plan de Travail Annuel, plusieurs sources de financements devront être mobilisées. Il s'agit notamment des ressources financières issues de l'Etat de Côte d'Ivoire au travers de divers programmes et appui direct et celles issues des partenaires et organisations internationales.

5. CADRE LOGIQUE DU PLAN DE TRAVAIL

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
<p>Objectif global :</p> <p>Veiller à la cohérence de l'action ministérielle en matière de politique éducative et de partenariat</p>	<p>Le Plan de convergence¹ des actions de mise en œuvre de la réforme éducative et la dynamique partenariale sont mises en œuvre suivant la planification établie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 50% des actions de mise en œuvre de la réforme planifiées sont mises en œuvre • Au moins 80% des activités du Plan de Travail Annuel de la CAC sont mises en œuvre sous la Coordination du SE CAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport Annuel de la CAC • Notes de synthèses trimestrielles de la CAC • Rapports de synthèse des réalisations des structures du MENA 	<p>Le financement de la CAC est opérationnel</p> <p>La CAC est dotée de ressources adéquates</p> <p>Les partenaires (internes et externes) mettent à disposition les informations sur leurs initiatives respectives</p>
Composantes				
<p>Composante 1</p> <p>Planification, suivi et évaluation du Plan de convergence</p>	<p>Le Plan de Convergence est élaboré/révisé et mis en œuvre de manière efficace et transparente</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Plan de convergence élaboré/révisé est adopté par les parties prenantes • Les outils de suivi-évaluation sont opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels de la CAC • Documents de planification du MENA et des Partenaires • Rapports d'activités • Tableau de bord du suivi-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement de la CAC est opérationnel • Les directions techniques du MENA communiquent à la CAC l'état actualisé de leur planification nationale et de leurs activités • Les partenaires mettent à disposition les informations sur leurs initiatives respectives
<p>Composante 2</p> <p>Communication, concertation et renforcement des capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur les enjeux internationaux et sous-régionaux du sous-secteur Education/Alphabétisation • Les positions communes et recommandations sur des thématiques prioritaires sont élaborées par les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 75% des activités du plan de communication de la CAC sont mises en œuvre • Au moins deux ateliers par groupe de travail thématique sont organisés • Au moins deux sessions de renforcement des capacités tenues 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils et supports de communication disponibles (portail web, bulletins d'information, etc.) • Rapports de réunions des groupes de travail • Rapports de sessions de renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement de la CAC est opérationnel • Les appuis des partenaires sont en augmentation pour prendre en compte les nouveaux défis

¹ Plan de convergence est un document présentant la copilation de chaque programme spécifique des parties prenantes devant concourir à l'atteinte des objectifs des EGENA et du Pacte de Partenariat

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Au moins deux positions communes sont élaborées 		
Composante 3 Coordination de la mise en œuvre du Pacte de Partenariat et Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> L'harmonisation des interventions des différents acteurs est assurée dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de convergence Des partenariats stratégiques et opérationnels sont développés 	<ul style="list-style-type: none"> Un Plan de convergence intégrant les différents programmes spécifiques est disponible Au moins 80 % des initiatives du Plan de convergence mises en œuvres Au moins deux conventions/accords de partenariat sont établis et lis en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Document de planification de la CAC Rapports d'activités Conventions et accords de partenariats signés 	<p>Le financement de la CAC est opérationnel</p> <p>La CAC est dotée de ressources adéquates Les partenaires (internes et externes) mettent à dispositions les informations sur leurs initiatives respectives</p>
Composante 4 Coordination et gestion de la CAC	<p>La Coordination de la mise en œuvre des activités de la CAC est assurée</p> <p>Le fonctionnement de la CAC est assuré</p>	<p>L'audit interne de la CAC est réalisée annuellement et les recommandations prioritaires sont mises en œuvre</p> <p>La CAC dispose de locaux</p> <p>Les équipements nouveaux sont acquis par la CAC suivant un plan d'équipement basé sur les besoins</p> <p>Le taux de réalisation du PTA de la CAC augmente annuellement de 20%</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'audit Rapports d'activités 	<p>Le financement de la CAC est opérationnel</p> <p>La CAC est dotée de ressources adéquates Les partenaires (internes et externes) mettent à dispositions les informations sur leurs initiatives respectives</p> <p>Les nouveaux locaux siège de la CAC sont fonctionnels</p>

6. MATRICE DE PLANIFICATION DU PLAN DE TRAVAIL 2023

Composante 1: Planification, Suivi-Evaluation du Programme PRSEP

Résultat attendu 1: Le Plan de convergence des actions de mise en œuvre de la réforme éducative et la dynamique partenariale sont mises en œuvre suivant la planification établie

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
1.1 Elaboration de la matrice des interventions des mesures des EGENA en fonction des priorités définies	1.1.1 Les activités prioritaires des EGENA, au titre de l'année 2023 sont intégrées à la matrice opérationnelle des EGENA	1.1.1.1 La matrice opérationnelle est adoptée	a) Organiser les mesures selon les priorités définies	10M	Budget Etat
			b) Identifier les activités par mesure prioritaire		
			c) Elaborer la matrice prioritaire selon le canevas adopté		
			d) Organiser une rencontre de validation et d'adoption de la matrice opérationnelle des EGENA		
1.2 Consolidation de la Planification du Programme PRSEP et suivi de la mise en œuvre	1.2.1 Les différents acteurs adhèrent au PTBA 2024 consolidé par la Direction Exécutive du Programme PRSEP	1.4.1.1 Le PTBA 2024 Du Programme PRSEP est validé et adopté par le Comité de Pilotage	a) Transmettre des correspondances aux Directions Centrales afin qu'ils envoient les PTA 2024 selon les la note d'orientation	5 M	PAPSE
			b) Finaliser ou adapter le Plan de Travail Annuel budgétisé du Programme PRSEP		
			c) Consolidation des PTBA du Projet et Programme PRSEP		

Composante 1: Planification, Suivi-Evaluation du Programme PRSEP

Résultat attendu 1: Le Plan de convergence des actions de mise en œuvre de la réforme éducative et la dynamique partenariale sont mises en œuvre suivant la planification établie

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
	1.2.2 Le suivi de la mise en oeuvre du PTA par le DE Programme est réalisé et l'état d'avancement présenté régulièrement aux partenaires	1.4.2.1 Le chronogramme du PTAB 2024 du Programme PRSEP est actualisé chaque mois et disponible	d) Soumettre le PTBA au Comité de Pilotage pour adoption d) Intégrer le PTBA à la Plateforme numérique de pilotage du PRSEP e) Accompagner le suivi de la mise en oeuvre du PTBA f) Actualiser la planification semestriellement	5M	Budget Etat
1.2.1 Elaboration du Plan de Convergence (Matrice EGENA+ Programme PRSEP)	1.2.1 La matrice des EGENA et le Programme PRSEP 2023 sont consolidés dans un seul document dit Plan de Convergence	1.2.1.1 Le Plan de convergence adopté	a) Fusionner les deux documents de planification b) Consolidé le document de synthèse obtenu c) Organiser un atelier de validation du Plan de convergence	10 M	Budget Etat/Partenaires
Total Composante 1: 30 000 000 FCFA					

Composante 2: Communication, Concertation et renforcement des capacités

Résultat attendu 2: Tous les acteurs sont régulièrement informés sur les activités de la CAC, des Programmes et Projets en cours et sur des thématiques prioritaires

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
Mise en œuvre d'une stratégie de communication	2.1.1 Les différents acteurs du MENA et le grand public sont mieux informés sur la CAC et sur les actions de la CAC	2.1.1.1 La CAC se dote d'un portail Web régulièrement actualisé et interconnecté aux sites d'initiatives pertinentes préalablement identifiées. 2.1.1.2 La CAC diffuse des informations sur au moins 80% des activités du Plan de Travail (Bulletins, Liste de distribution, Dépliants, Télévision, radio, etc.)	a) Développer et animer le portail Web de la CAC	80M	Programme PRSEP
			b) Produire et diffuser les bulletins d'information « CAC news »		
			c) Produire et diffuser la « News letter » sur la CAC		
			d) Produire et diffuser les supports ou outils de communication appropriés pour la promotion de la CAC, des Projets et Programmes mis en œuvre		
			d) Rechercher et établir un partenariat pour la production d'un film documentaire couvrant les activités de la CAC		
			e) Organiser des activités d'information et de promotion (tables rondes, communiqués de presse, etc.) de la CAC dans les médias		
		2.4.1.2 Un rapport trimestriel sur les activités de la CAC est disponible et diffusé	b) Rédiger et diffuser des notes de synthèse trimestrielle sur les activités de la CAC	7 M	
Total Composante 2: 87 000 000 F CFA					

Composante 3 : Coordination de la mise en œuvre du Pacte de partenariat et Partenariat

Résultat attendu 3 : (1) L'harmonisation des interventions des différents acteurs est assurée dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de convergence et (2) Des partenariats stratégiques et opérationnels sont développés

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
3-1-Mise en œuvre et coordination du processus d'élaboration du Pacte de Partenariat pour la transformation du système	3-1-1 La Côte d'Ivoire dispose d'un instrument normatif relatif à la transformation du système éducatif bénéficiant de l'accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers: le Pacte de Partenariat	3.1.1.1 Le Pacte de partenariat pour la transformation du système est disponible	a) Coordonner de l'examen initial et de l'analyse des facteurs favorables	70M	Partenaires Techniques
			b) Coordonner le processus de l'élaboration et de l'adoption du Pacte de Partenariat (mai-juin 2023)		
			c)Coordination du processus de préparation de la manifestation d'intérêt pour le fonds à effet multiplicateur (juillet 2023)		
	3-1-2 Des ressources sont identifiées pour la mise en œuvre du Pacte de Partenariat	3.1.2.1 Les Agents partenaires pour la gestion des ressources octroyées sont connus	d)Coordination du processus de sélection des agents partenaires (juillet-août 2023)	PM	
			e)Coordination de la requête pour le fonds sur la transformation du système (UNESCO)		
			f)Coordination de la requête pour le fonds à effet multiplicateur et l'accélération de l'éducation de filles (Banque Mondiale)		
3-2 Développement de partenariats stratégiques et opérationnels	3.2.1 Les problématiques du sous-secteur Education/Alphabétisation sont partagés et connus au niveau régionale et international	Un répertoire des items et projets est disponible	a) Elaborer un répertoire de thématiques ou projets pouvant faire l'objet d'échanges pour des partenariats	85M	Budget Etat, Partenaires, Programme PRSEP

Composante 3 : Coordination de la mise en œuvre du Pacte de partenariat et Partenariat

Résultat attendu 3 : (1) L'harmonisation des interventions des différents acteurs est assurée dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de convergence et (2) Des partenariats stratégiques et opérationnels sont développés

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
		La CAC a participé à au moins cinq rencontres avec des partenaires extérieurs	b) Organiser ou participer à des rencontres avec des Partenaires techniques		
	3.2.2 Les positions communes de la COMIFAC sont présentées et défendues dans le dialogue international sur le sous secteur Education/alphabétisation	La CAC participe à toutes les rencontres majeures du secteur Education/Formation au niveau international et régional au cours de l'année 2024	c) Mobiliser les appuis nécessaires pour la participation de la CAC aux rencontres régionales et internationales		
3-3 Mobilisation des ressources	3.3.1 Le MENA dispose d'une stratégie de mobilisation des ressources	3.3.1.1 La stratégie de mobilisation des ressources est validée et adoptée	a) Elaborer un TDR	60M	Programme PRSEP
			b) Recruter un consultant en charge d'élaborer la stratégie		
			c) Organiser un atelier de validation de la stratégie		
			d) Faire adopter la stratégie		
	3.3.2 Des plaidoyers sont fait pour la mobilisation de ressources financières auprès des Partenaires	3.3.2.1 Au moins deux plaidoyers ont été faits en 2023	a) Identifier des thématiques pour un plaidoyer	30M	Budget Etat et Partenaires
			b) Rédiger le plaidoyer		
		c) Organiser ou participer à des rencontres de hauts niveau pour le mise en œuvre des plaidoyers			

Composante 3 : Coordination de la mise en œuvre du Pacte de partenariat et Partenariat

Résultat attendu 3 : (1) L'harmonisation des interventions des différents acteurs est assurée dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de convergence et (2) Des partenariats stratégiques et opérationnels sont développés

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
3.4 Appui au processus d'évaluation des structures scolaires et des enseignants	3.4.1 Le cadre conceptuel de l'évaluation des enseignants et des structures est adopté	3.4.1.1 Au moins trois arrêtés sont pris	a) Elaborer les avant-projets de textes	10 M	PAPSE
			b) Organiser un atelier de validation des textes proposés		
			c) Proposer les projets de textes à la signature et diuser les arrêtés pris		
	3.4.2 Les référentiels d'évaluation des enseignants et des structures sont élaborés	3.4.1.2 Disponibilité des référentiels	a) Elaborer un TDR	90 M	PAPSE et Programme PRSEP
			b) Recruter un consultant en charge d'élaborer les cadres d'évaluation		
			c) Organiser un atelier de validation des propositions du Cabinet		
			d) Faire adopter les référentiels		
Total Composante 3 :45 000 000					

Composante 4 : Coordination et gestion de la CAC et du Programme PRSEP

Résultat attendu 4 : (La coordination de la mise œuvre des activités de la CAC et du Programme PRSEP est assurée)

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
4.1 Structuration et organisation de la CAC	4.1.1 L'étude pour la définition du cadre organisationnel de la CAC est disponible	4.1.1.1 La CAC dispose d'un cadre organisationnel	Elaborer les TDR	50M	Projet PAPSE
			Recruter un cabinet pour la définition du cadre organisationnel de la CAC		
			Présenter et valider des les conclusions de l'étude		
	4.1.2 La CAC est organisée selon le schema établi	4.1.1.2 L'organigramme et le cahier des charges des responsabilités est disponible	Elaborer et valider le Plan de mise en pace de la CAC		
			Mettre le Plan		
4.2 Renforcement des capacités opérationnelles de la CAC et de la Direction Exécutive du Programme PRSEP (amélioration des conditions de travail)	4.2.2 La CAC dispose des ressources humaines, techniques, financières, matérielles et d'un cadre de travail adéquat permettant de remplir son mandat	4.2.2.1 La CAC élabore un plan de développement des capacités de son personnel et le met en oeuvre	a)Elaborer et mettre en oeuvre le plan de renforcement des capacités pour le personnel de la CAC et de la Direction Exécutive du Programme PRSEP	100 M	Programme PRSEP ET Partenaires Techniques
		4.2.2.2 Le taux de réalisation des activités du PTA est appréciable (au moins 25% par trimestre).	b) Mettre en oeuvre les activités du PTA		
		4.2.2.3 Au moins une personne ressource additionnelle est recrutée au sein du Programme PRSEP/CAC	c) Recruter le personnel complémentaire au PRSEP/CAC selon les recommandations de l'audit organisationnel		
		4.2.2.3 Un système d'évaluation et d'appréciation de la performance	c) Elaborer les TDR		

Composante 4 : Coordination et gestion de la CAC et du Programme PRSEP

Résultat attendu 4 : (La coordination de la mise œuvre des activités de la CAC et du Programme PRSEP est assurée)

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
		du personnel de la CAC et Programme PRSEP est mis en place et fonctionnel	d) Recruter un Cabinet de conception d'un système de gestion de la performance		
			e) Evaluer annuellement les performances du personnel de la CAC et du Programme PRSEP		
	4.2.3 Les recommandations de l'audit organisationnel et institutionnel de la CAC sont mises en œuvre	4.2.3.1 La CAC est une structure organisationnelle et fonctionnelle	a) Elaborer les TDR	PM	PAPSE
			b) Réaliser l'audit organisationnel par le Cabinet recruté à cet effet	PM	
			c) Présenter et valider les résultats de l'audit organisationnel	PM	
			d) Mettre en œuvre les recommandations de l'audit organisationnel	PM	
	4.2.4 La CAC dispose d'un siège équipé	4.3.1.1 Le processus de réhabilitation et d'équipement du siège de la CAC est suivi par la Direction Exécutive du Programme PRSEP	a) Suivre le processus d'acquisition et d'aménagement des locaux devant abriter le siège de la CAC	56 M	Programme PRSEP
b) Acquérir des équipements et infrastructures pour la CAC					

Composante 4 : Coordination et gestion de la CAC et du Programme PRSEP

Résultat attendu 4 : (La coordination de la mise œuvre des activités de la CAC et du Programme PRSEP est assurée)

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultat	Actions à mener	Budget (en millions de F CFA, M)	Source de financement
4.3 Fonctionnement de la CAC et du Programme PRSEP	4.3.1 La CAC se dote des moyens de locomotion (véhicules), des biens et services consommés	6.4.1.1 Au moins un véhicule est acquis par le SE CAC	a) Acquérir au moins trois véhicules pour la CAC et le Programme PRSEP	150 M	Programme PRSEP
		4.3.1.1 La maintenance des véhicules est assurée	b) Assurer la maintenance des véhicules de la CAC et le Programme PRSEP		
		4.3.1.2 Le matériel bureautique et les équipements informatiques sont acquis	c) Acquérir les biens et services consommés		
Total Composante 4 : 356 000 000					

7. Estimation des moyens financiers à mettre en œuvre en 2024

N0	Composante	Estimation en millions de F CFA
1	Composante 1: Planification, Suivi-Evaluation du Programme PRSEP	30
2	Composante 2: Communication, Concertation et renforcement des capacités	87
4	Composante 3 : Coordination de la mise en œuvre du Pacte de partenariat et Partenariat	45
4	Composante 4 : Coordination et gestion de la CAC et du Programme PRSEP	356
TOTAL		518